



SDLP/ L'UNSA Police demande le Glock pour les conducteurs

Les conducteurs de sécurité du SDLP doivent bénéficier de la même arme que les officiers de sécurité.

Les événements récents ont mis en exergue la nécessité d'affiner les techniques professionnelles et d'harmoniser les pratiques dans chaque service.

Concrètement, pour le SDLP, cela passe par la nécessaire uniformisation de l'armement individuel.

Les officiers de sécurité portent un Glock 17, tandis que les conducteurs de sécurité sont équipés du Sig Sauer.

Cela pose évidemment des problèmes de compatibilité des chargeurs en cas d'urgence, mais également d'entraînement, puisque les moniteurs sont réticents à faire tirer ensemble des détenteurs d'armes différentes.

Enfin, de façon encore plus pragmatique, le Glock se veut plus discret que le Sig Sauer.

C'est la raison pour laquelle l'UNSA Police, par la voix de son secrétaire général Philippe Capon, saisit M. Falcone, directeur général de la police nationale afin que les conducteurs de sécurité soient dotés de Glock 17 ou 19, aux chargeurs compatibles.

Vous trouverez le courrier joint au présent.



« Le niveau de menace en France impose de régler le fonctionnement du SDLP dans ses moindres détails. »

-Fatima Responsable adjointe FSPN UNSA Police

Le 25/07/2016



Le langage de vérité

Unsa Police, 25 rue des tanneries, 75 013 Paris www.unsa-police.fr



UNSA POLICE

Affilié à

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des tanneries 75013 PARIS

Email : police@unsa.org - Site : <http://police.unsa.org>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Référence : PC-SG/SEC2016-122

Paris, le 21 juillet 2016

Monsieur Jean Marc FALCONE
Directeur Général de la Police Nationale
Place Beauvau
75008 PARIS

Monsieur le Directeur Général,

Les événements de ces derniers mois ont mis en exergue l'absolue nécessité de revoir certaines de nos pratiques mais aussi nos équipements.

Les conducteurs de sécurité nous ont alertés sur le manque de discrétion du SIG SAUER SP 2022. Adaptées aux unités en tenue, les dimensions de cette arme la rendent moins pratique pour les collègues travaillant en tenue civile ne permettant pas un port dissimulé efficace, alors que les officiers de sécurité sont équipés du glock 19 plus discret.

De plus, lors des entraînements au tir, les équipes de sécurité ne peuvent pas s'entraîner ensemble puisque la plupart des moniteurs de tir refusent sur le pas de tir, des collègues détenteurs d'armes différentes, dans une situation extrême, le conducteur non habilité et non formalisé au fonctionnement et au tir avec le glock ne pourrait même pas utiliser l'arme de son collègue officier de sécurité, si celui-ci était blessé.

Aussi, l'Unsa Police demande que soit harmonisé l'équipement des agents sans distinction entre conducteurs et officiers de sécurité sur la base du glock 19 ou d'une arme similaire.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur Général, mes salutations distinguées.

Bien à vous

Philippe CAPON

Secrétaire Général
UNSA POLICE